

Reprendre des études

Par **Yas1004**, le **07/12/2020** à **12:29**

Bonjour,

Actuellement militaire d'active et ce depuis mes 17 ans , mon contrat prendra fin dans un an tout pile.

J'ai 20 ans seulement et je me dit que certains réussissent en reprenant leurs études bien plus tard que moi. Je suis souhaiterais reprendre des études car à l'époque cela ne m'intéressait pas et je voulais absolument intégrer l'armée.

J'ai étudié la mécanique navale jusqu'en première.

Je suis actuellement entrain de me renseigner pour passer un DAEU et l'objectif serait de l'obtenir en cours du soir avant la fin de mon contrat ou un peu après grand maximum. Celui ci me permettra d'entamer des études supérieures.

Le droit m'inspire énormément mais je ne sais pas si avec mon parcours, mon niveau me permettra de m'en sortir, je cherche d'éventuels témoignages concernant la difficulté des cours , des conseils sur l'organisation et la méthodologie du travail.

D'avance merci , Yasmine.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **07/12/2020** à **16:50**

Bonjour !

Je vais pouvoir vous apporter un témoignage qui, je pense, pourra grandement vous aider, et pour cause.

Aujourd'hui en master 2, j'ai repris les études en 2016, après une première carrière dans l'armée au 13°RDP.

Diplômé d'un "simple" bac technologique, je me suis inscrit à l'époque via la plateforme APB qui n'a pas manqué de me rappeler gentiment qu'avec un bac techno j'avais moins de 1% de chance de passer ne serait-ce que la L1.

Sans doute aidé par l'âge, la maturité, ma première expérience, j'ai réussi ma L1, L2, L3, M1 et attaque cette année mon M2.

Les difficultés seront les mêmes que pour tous les étudiants, s'adapter aux cours magistraux, prendre le rythme des révisions et surtout, bien s'accrocher, car il faut bien comprendre que le

droit, si on veut "kiffer" on doit viser la maîtrise au minimum le master idéalement, les licences sont malheureusement "mal" pourvues en termes d'emplois, ce qui n'empêche évidemment pas de prendre son pied ou même de trouver un emploi avec une licence et faire une VAE par la suite pour le master, il ne faut se mettre aucune barrière.

La maturité acquise au cours votre expérience militaire sera un vrai plus pour la reprise d'étude, si vous y allez dans une dynamique différente de juste faire la faite et profiter des soirées étudiantes évidemment.

Le droit, ça sera un peu comme une opex, un engagement sur la durée, qui demande des efforts importants, sur le long terme avec une bonne gestion de l'effort pour ne pas calancher au milieu ou abandonner, s'écouter tout en n'oubliant pas de serrer les dents, car il y aura des moments de doutes, d'envie d'abandonner, car oui, ça sera difficile, dire que le droit c'est simple, ça serait mentir et sincèrement, les échecs en droit, en effet ça vient en partie du manque d'implication des étudiants, mais, ça vient aussi du fait qu'ils ne serrent pas les dents lorsqu'il le faudrait.

Pour les cours, sincèrement, la difficulté, ça sera avant tout ce que vous déciderez d'en faire, si vous suivez les cours magistraux, que vous révisez comme il le faut, que vous faites vos TD, il n'y a AUCUNE raison que vous ne réussissiez pas, si vous avez des faiblesses, en sus de notre super forum, vous pourrez aussi profiter de tutorat dans votre faculté.

Il faut apporter une attention particulière aux Français écrit et oral, en droit, c'est très très important et ça peut énormément jouer pour ou contre vous, c'est un point à ne pas oublier, pour la méthode de travail, je vous renvoie aux excellentes références proposées par Louis ici : [Méthode de travail](#)

Du reste, je suis disponible en MP si vous avez besoin de plus de renseignement et je serais ravi de vous aider.

Ps, @Snowflakes, @Nils

Sur ce genre de discussion il est préférable de rester au maximum sur le post de l'auteur, cela permet aux futurs visiteurs de pouvoir bénéficier des conseils apportés, ce qui n'est évidemment pas possible si on discute uniquement en MP.